

Les décisions

- **Primes et fonctions pour charges administratives et pédagogiques, subventions IPAG et VUC, subventions FSDIE**
- **Demande de subvention FEDER pour la formation continue**
- **Accords de coopération avec l'université de Cadiz, avec l'Ecole supérieure d'ingénieurs de Cadiz**
- **Conventions : Securval, Communauté d'agglomération du Val de Sambre**

Compte rendu du Conseil d'Administration du 17 janvier 2005

Vote : Adoption à l'unanimité

Primes pour charges administratives et responsabilités pédagogiques

Après le rappel des règles de cumul des primes (réglementaires et internes) et la description des tâches ouvrant droit au versement, la proposition du montant prévisionnel pour l'année 2004-2005 réparti dans chaque composante pour un montant total de 190.100 €, et la proposition des fonctions ouvrant droit à la prime de responsabilité administrative d'une part et à la prime de responsabilité pédagogique sont soumises au vote des conseillers.

Il est précisé que l'attribution nominative est réservée au conseil d'administration restreint.

Vote : Adoption à l'unanimité

Subventions aux associations

- En réponse à la demande préalable des conseillers, un tableau récapitulatif des subventions aux associations de l'université votées au conseil d'administration en 2004 est présenté pour information : un total de 156.429,25 € a été attribué aux différentes associations dont 80.414,25 € ont été financés par les services généraux et 76.015 € par les composantes. J.M. Desrumaux fait remarquer que le montant de ces subventions correspond à celui accordé généralement par une commune de 15.000 habitants.

- Proposition de subventions de l'IPAG à l'association qu'elle héberge pour un montant de 1.525 € et de l'université au VUC pour un montant de 21.000 €.

En réponse à la demande de certains conseillers lors de la dernière réunion du conseil, M. Roger Président du VUC (Valenciennes Université Club) apporte un certain nombre de précisions concernant l'utilisation de la subvention et le fonctionnement du VUC : la subvention attribuée au VUC permet un fonctionnement transparent vis-à-vis de l'université et la contribution de l'université participe à son propre rayonnement dans le Valenciennois à travers le VUC. Il est rappelé que la subvention n'est pas « ciblée » sur une activité précise mais participe parmi d'autres ressources au fonctionnement général de l'association. Une étude est actuellement menée pour permettre le financement par l'université de l'activité « VUC Vacances ».

M. Bury explique sa position dans la discussion sur cette subvention lors de la dernière réunion. Depuis, des discussions entre le service d'action sociale de l'université et le VUC concernant le « VUC Vacances » se sont nouées à la suite des débats en commission de finances, et en comité de gestion du SAS, et tout obstacle à l'attribution de la subvention est levé.

M. Vandersteen Président de l'Amicale des personnels de l'université qui finançait jusqu'alors 4 € par enfant et par semaine au bénéfice du VUC Vacances, prenant la mesure du travail et de l'effort consenti par chacun, déclare que l'Amicale étudiera la possibilité d'augmenter sa participation.

Après ces différentes interventions les deux propositions de subventions sont soumises aux votes des conseillers.

Vote : Adoption à l'unanimité – un conseiller ne prenant pas part au vote

Demande de subventions – Appel à projet 2005 du contrat de plan Etat-Région 2000-2006 au titre du FEDER

G. Dechy présente cinq projets correspondant au plan pluriannuel d'investissement que propose le Service Commun de la Formation Continue :

- Equipement de travaux pratiques pour la préparation à l'habilitation électrique
- Plateforme emboutissage
- Equipement d'un centre de ressources multimédia
- Equipement des stagiaires en informatique mobile - modularisation & FOAD I
- Plateforme technologique en instrumentation et mesure pour la thermique et les courants forts

Vote : Adoption à l'unanimité

Accord de coopération avec l'Université de Cadiz

Cet accord-cadre a pour objectifs d'améliorer la qualification professionnelle des étudiants en vue de leurs futures activités internationales et de développer la coopération dans les domaines communs aux deux universités, et notamment les sciences et techniques, et l'informatique.

Vote : Adoption à l'unanimité

Convention de coopération entre l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Cadiz et l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes

Cette convention, présentée par M. Ourak, s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération passé avec Cadiz pour favoriser les échanges scientifiques, technologiques, pédagogiques et culturels à travers des échanges d'étudiants et de personnels, des expériences en matière d'animation de la vie étudiante, le développement de l'enseignement numérique à distance, la reconnaissance réciproque des formations, la mise en place d'un double diplôme de MASTER, de nouveaux programmes de formation ERASMUS MONDUS.

Vote : Adoption à l'unanimité

Contrat d'intervention sur alarme avec la Société Securval

Le contrat a pour objet de confier pour une durée d'un an à la société SECURVAL la mission de surveillance du site universitaire de Maubeuge par l'exercice de rondes et d'interventions en cas d'alarme, pendant les périodes de fermeture.

Vote : Adoption à l'unanimité

Convention d'Attribution de subvention par la Communauté d'Agglomération du Val de Sambre

Cette convention, présentée lors de la dernière réunion du conseil, est soumise à nouveau au vote des conseillers, l'objet de celle-ci ayant été clarifiée : la convention a pour but le versement d'une subvention affectée à la rémunération du personnel recruté par l'université au sein de la cellule valorisation du LMP dans le cadre du projet de centre régional technique Maubeuge Val de Sambre.

Vote : Adoption à l'unanimité

Subventions FSDIE

Sur la proposition de la commission FSDIE, un tableau correspondant aux demandes de subventions des associations étudiantes financées par le FSDIE au titre de la 2^{ème} campagne 2004 / 2005 pour un montant total de 8.400 €, est soumis au vote des conseillers.

Vote : Adoption à l'unanimité

Subventions FSE

G. Dechy présente la proposition de déposer au FSE en coordination avec les universités d'Artois, de Lille III et du Littoral le projet d'amélioration de la VAE prévu sur 2005 et 2006 pour un montant de 790.208 € par an (dont 721.808 € éligibles au FSE) est soumise au vote des conseillers.

Vote : Adoption à l'unanimité

Informations

- Autorisation de reproduction par reprographie des œuvres protégées : F. Després rappelle les règles définies dans le contrat signé en 1999 avec le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC). Le CFC souhaitant reverser aux auteurs et éditeurs les sommes collectées, il est demandé d'utiliser désormais de nouveaux bons de reprographie.

- Projet d'établissement : annexe financière. P. Level commente cette annexe dont le montant est 25.504 K€, rappelle que lors du précédent contrat l'université avait obtenu 15.967 K€ pour 23.654 K€ demandés dans le projet d'établissement, soit un taux d'obtention de 67% et précise à K. Girard que le ministère n'ouvrira les projets d'établissements qu'en septembre pour les universités de la vague D ; c'est donc le nouveau président de l'UVHC qui négociera le contrat.

- Au début de la séance le président a accueilli une nouvelle invitée au conseil, Mme Gordien qui assurera l'intérim de la direction de la bibliothèque à partir du 1^{er} avril, date de départ de l'actuel directeur S. Bassinet nommé à l'université de Poitiers.

Etaients présents ou représentés :

Personnalités extérieures	Mme Houssier, MM. Chevalier, Duretz, Nicolas
Collège A	
Secteur 1 :	MM. Herbin, Starzenski
Secteur 2 :	Mme Leriche, M. Ourak
Secteur 3 :	MM. Bricout, Gaudier
Collège B	
Secteur 1 :	Mmes Lemarchand, Morgand, MM. Bonduelle, Loquet
Secteur 2 :	MM. Garnier, Pommeray
Secteur 3 :	MM. Ezzedine, Roger, Vandeville
Collège IATOSS	Mmes Decneut, Dogheche, Girard, MM. Bury, Lesueur, Rutkowski, Vandersteen
Collège des usagers	
Secteur 1 :	Mlle Fadil, MM. Sekhri, Tison
Secteur 2 :	/
Secteur 3 :	M. Traullé
Membres de droit	MM. Després, Dulion
Membres invités	Mme Camion, MM. Bassinet, Blin, Dechy, Delebarre, Desrumaux, Etienne, Rouzé
Ont donné pouvoir	MM. Boucher et Guillaume à M. Chevalier M. Nongaillard à M. Ourak MM. Hirschi et Millot à M. Bricout M. Loquet à M. Vandeville
Excusés :	M. Pauvros

Fait à Valenciennes, le 11 mars 2005

Le Président,


Professeur Pascal LEVEL.